

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE 2 millions de masques par mois

Des masques chirurgicaux Made in Grand Besançon

La société A.F.D. Manufacture de Dannemarie-sur-Crête est la seule manufacture de masques chirurgicaux et sanitaires de Bourgogne-Franche-Comté. Les pompiers du Doubs viennent de lui commander 275 000 masques.



Crée il y a quelques mois en pleine crise sanitaire par les dirigeants de la société Presséquip, l'usine de Dannemarie-sur-Crête améliore son processus de production et compte séduire les donneurs d'ordres. Si la manière première n'est pas encore 100 % régionale, la fabrication de ces masques chirurgicaux et sanitaires est, elle, bien locale. A.F.D. Manufacture, installée dans des locaux proches de sa maison-mère Presséquip sur la zone d'activités de Dannemarie-sur-Crête est bien la première usine de Bourgogne-Franche-Comté à se lancer dans cette production. «Six personnes travaillent à la production de masques. Nos équipements nous permettent de



Six salariés travaillent pour l'instant dans les ateliers de fabrication.
Cyrille Berthier, gérant de la société de Dannemarie.

La présidente de Région Marie-Guite Dufay a visité les ateliers d'A.F.D. Manufacture le 28 janvier dernier.

Le contrôleur général des pompiers du Doubs Stéphane Beaudoux et la médecin-colonelle du S.D.I.S., 25 Laure-Estelle Pillier ont officialisé l'achat de 275 000 masques pour les pompiers du Doubs.



sortir 100 000 masques par jour, soit 2 millions par mois. Cette montée en charge va nous permettre d'optimiser de plus en plus les prix" note Cyrille Berthier, le gérant de la société. Avec un coût unitaire d'environ 15 centimes, ce masque Made in Grand Besançon ne concurrence pas encore les produits importés d'Asie. «C'est difficile de se battre sur ce plan-là, mais nous répondons aux marchés publics et essayons de continuer les dons d'ordres priés également en jouant sur cette carte



de la proximité" note Walid Sbaïs, responsable commercial de l'entreprise. "Il nous reste en effet à réaliser tout un travail pédagogique. Quand nous avons lancé cette fabrication au début de l'été, c'était d'abord pour des raisons citoyennes, pour participer à la souveraineté sanitaire de notre pays, sachant que nous n'y gagnons rien. Maintenant, nous comptons bien convaincre et rassurer nos clients sur la qualité de nos produits qui ont subi tous les contrôles nécessaires. A eux maintenant de jouer

J.-F.H.

LA VÈZE Covoiturage

33 places de stationnement pour le "covoiturage"

Le projet consiste à aménager aux abords du giratoire des Mercureaux un parking pour "organiser" le co-voiturage le long de la R.N. 57.

Au rond-point des Mercureaux, c'est parfois chaud pour se stationner "rue de la Glacière", un chemin gou-dronné utilisé comme parking par des automobilistes qui stationnent leur véhicule à la journée pour co-voiturer, soit en direction de Pontarlier ou Besançon. Parfois, c'est même l'anarchie.

Grand Besançon Métropole et l'État ont signé une convention pour réaliser un parking de covoiturage dans cette zone. «C'est une bonne chose car effectivement, il y a souvent des voitures stationnées dans cet espace" com-

mente le maire de Morre Jean-Michel Cayuela. Ce parking offrira 33 places de stationnement avec accès depuis la R.D. 145, une zone de retour pour pose et dépôt des passagers, un éclairage autonome par panneaux solaires. La fin des travaux est annoncée à la fin de ce printemps pour un montant de 160 000 euros. ■

POLITIQUE Transports

Ils mettent la pression

En relançant l'association "Liaisons Trans-frontalières", les maires de Montfaucon, Saône et Marnirole, créent un nouveau rapport de force.

epuis l'annonce officielle dans nos colonnes de la volonté d'Anne Vignot de remettre à plat la mise à 2 x 2 voies entre Beure et Micropolis, plusieurs maires montent au créneau pour défendre une vision stratégique du territoire. Parmi eux, les élus du plateau

représentés par le maire Montfaucon Pierre Contoz, ceux de Saône Benoît Vuillemin et Marnirole Daniel Huot ont décidé de relancer l'association "Liaison Trans-frontalières". Ils organisent samedi 27 février une assemblée générale constitutive à Saône. "Il est impératif que nos réseaux routiers, (R.N. 57 et R.N. 83) et ferroviaires (ligne des Hortologers) soient à la hauteur des enjeux de demain, écrivent-ils. C'est pourquoi, nous les élus locaux, souhaitons créer l'association des "Liaisons Trans-frontalières,

Doubs, Jura, Suisse". Ce projet, que nourrisse l'histoire association R.N. 57, doit ainsi être relancé. Une façon de réunir des élus autour d'eux pour peser face à Anne Vignot, et Europe Écologie-Les Verts. Le groupe politique a rappelé dans un communiqué de presse - daté du 19 février - sa volonté de proposer des alternatives au doublement de la R.N. 57 entre Beure et Micropolis". En clair, cela veut dire l'abandon du projet. ■